

# Bulletin NPRA

## NOTAIRES PRÉ & RE / TRAITÉS EN ACTION

Août 2021

Numéro 2

Bonjour,

Consœurs, confrères retraités ou près de l'être.

Dans ce numéro, nous vous informons des actions entreprises par le mouvement depuis l'envoi du numéro précédent en mai dernier.

### APPARENCE

Vous aurez peut-être remarqué que le Bulletin a adopté un nouveau format, plus bulletin que texte.

Le mérite en revient au confrère Louis Vincent, récemment retraité officiellement de l'ordre.

Nous l'en remercions cordialement.

### SUIVI DE NOS DEMANDES AUPRÈS DE LA CHAMBRE

Comme je l'avais indiqué dans le dernier Bulletin, j'ai envoyé au mois de mai dernier à la présidente Potvin une liste révisée de nos propositions de changement au statut des notaires retraités.

Je suis heureux de vous informer que, quelques semaines plus tard, son chef de cabinet me répondait que la Chambre a effectivement l'intention de modifier sa réglementation de façon à permettre à un notaire retraité, comme le Barreau le fait pour un avocat retraité, de signer ses écrits de son nom précédé du préfixe « Me » ou « Mtre » s'il le fait suivre du titre « notaire à la retraite ». Une telle modification ferait bien notre affaire.

Notez que ce changement ne surviendra pas à court terme. En effet, il suppose un amendement à la *Loi sur le notariat* ce qui n'advient qu'à moyen, sinon, plus probablement, à long terme, c'est-à-dire



NPRA – a/s APNQ  
223-6300, Ave Auteuil  
Brossard (Qc) J2Z 3P2



450 904-2767 (APNQ)



[Info@apnq.qc.ca](mailto:Info@apnq.qc.ca)



[www.apnq.qc.ca](http://www.apnq.qc.ca)

OUTILS PRATIQUES /  
NOTAIRES RETRAITÉS

lorsque la Chambre se décidera à engager des discussions avec le législateur en vue de la refonte des lois sur le notariat. Armons-nous donc de patience !

Sur cette question, vous avez dû remarquer comme moi que certains notaires retraités, faisant fi de la règle de droit, continuent de se laisser appeler « Mtre » ou « notaire »; ils continuent même de signer leurs écrits « XYZ, notaire retraité ».

Que faut-il penser d'une telle délinquance ?

## RÉSOLUTION DE SOUTIEN DE L'APNQ

Vous trouverez en annexe une résolution d'appui adoptée dernièrement par l'APNQ.

D'aucuns, la lisant attentivement, pourraient commenter qu'il ne s'agit que d'une résolution de « soutien » qui n'engage pas à grand-chose. Soit. Mais vous serez intéressés d'apprendre qu'en nous remettant cette résolution, le représentant de l'APNQ a jouté qu'à sa prochaine rencontre, son c.a. examinerait la possibilité d'amender ses documents constitutifs de façon à accorder aux « membres » du mouvement des NPRA le statut de « membres » de l'APNQ.

Si cela se réalisait, cela constituerait un important geste de reconnaissance pour les NPRA.

Inspiré par ce geste, j'ai envoyé à la présidente Potvin un courriel portant à sa connaissance cette résolution et l'invitant à poser à notre endroit, un geste semblable. Ce pourrait être de créer une nouvelle catégorie de notaires : après celle des notaires de classe A, B, C, etc., créer une catégorie de « notaires retraités » en précisant, par la suite, les privilèges qui leurs seraient accordés.

## RECRUTEMENT

Je tire vanité de compter tous les « sympathisants » à la cause des NPRA. Je nomme « sympathisants » ceux parmi les notaires retraités qui ont répondu au message de sollicitation que j'ai envoyé via la Chambre, au mois de mai dernier, aux notaires retraités des quinze dernières années. À ce jour, tout bien compté, je liste cinquante-sept consœurs et confrères retraités intéressés à la cause. Ajoutant à ce nombre, les six notaires retraités siégeant au c.a., j'arrive au total imposant de soixante-trois !

Forts de ce nombre, les administrateurs songent à convoquer dans les mois à venir, une assemblée plénière virtuelle de ses sympathisants à l'occasion de laquelle ceux-ci (vous) pourraient offrir leurs suggestions d'activités et d'orientation du mouvement. Et, pour les plus motivés, s'offrir pour participer, d'une manière ou d'une autre, aux activités du mouvement.

## LA PAGE NPRA SUR LE SITE DE L'APNQ

Vous pourriez pousser votre curiosité au sujet du mouvement des NPRA jusqu'à aller consulter la page que l'APNQ lui a dédié sur son site. Pour y accéder, vous devez procéder comme suit :

-sur votre navigateur favori, rendez-vous sur le site de l'APNQ - [www.apnq.qc.ca](http://www.apnq.qc.ca);

-une fois-là, cliquez sur OUTILS PRATIQUES;

- dans le menu qui apparaît, cliquez sur RETRAITÉS EN ACTION, et

BINGO ! vous êtes sur notre page.

Vous pourrez lire quantité d'informations étonnantes telles l'identité des membres du conseil d'administration, l'intégrale des procès-verbaux des réunions du c.a. depuis qu'il a été compris combien il importait d'enregistrer ses délibérations pour la postérité ainsi que bien d'autres documents que notre webmaîtresse aura jugé utile et agréable d'y afficher.

Bonne lecture!

## TECFÉE

J'ai appris dernièrement que la blonde de mon petit-fils avait échoué, pour une deuxième fois, son examen du TECFÉE (Test de Certification en Français Écrit pour l'Enseignement). Elle termine son bac en éducation et doit obligatoirement réussir cette épreuve du ministère pour recevoir son diplôme. En apprenant cette nouvelle je me suis dit : « Ah, les jeunes, ils sont bons avec un ordinateur ou un téléphone intelligent, mais on leur a mal appris le français. Une chose est certaine : nous les vieux, à plus forte raison les vieux notaires, qui avons passé notre vie à lire et écrire le français, possédons une maîtrise de notre langue comme on n'en voit guère sinon plus du tout aujourd'hui chez les jeunes, notaires ou pas.

Histoire de vérifier mon préjugé, il m'est venu l'idée de m'administrer volontairement un examen du TECFÉE. En faisant mon effort—j'étais très motivé-- j'ai trouvé sur la toile une dizaine de TECFÉE avec leur corrigé. Et, par un beau dimanche-matin, confiant et confortablement assis à la table de la salle à manger, je me suis appliqué à répondre aux soixante questions d'un examen choisi au hasard.

Surprise ! L'examen qui était à choix multiple n'était rien de facile. Honnêtement, après avoir répondu incertainement aux six premières questions, j'ai envisagé d'abandonner l'exercice. Puis, l'orgueil aidant, je me suis ressaisi et j'ai continué de répondre aux cinquante-quatre questions restantes, au meilleur de mes connaissances et capacités mais, toujours incertainement...

Et, consternation, en m'auto-corrigeant, j'ai constaté que j'avais échoué mon examen !

Évidemment, j'ai toutes sortes de bonnes raisons pour expliquer mon échec.

Reste que j'ai échoué.

Quelques conclusions provisoires :

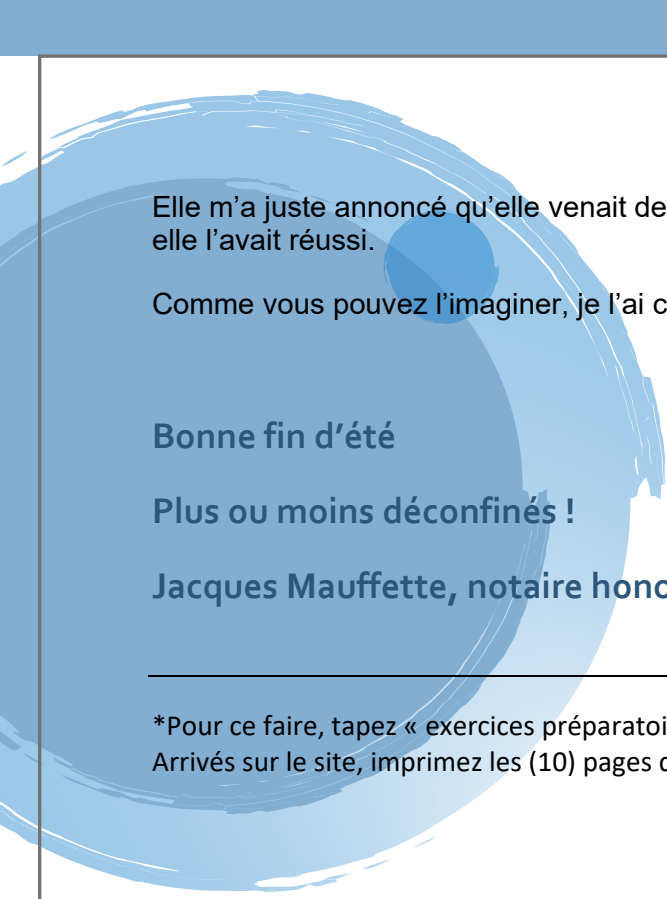
- Ce n'est vraiment pas un examen facile, je le répète.
- Mes connaissances de la langue française ne sont pas aussi bonnes ni complètes que je le pensais et, surtout.
- Mon élection à l'Académie française est sérieusement compromise.

Ayant lu mon récit, le cœur vous en dira peut-être de tenter à votre tour de passer un TECFÉE\* et de partager (ou non) avec le Bulletin, vos réactions, commentaires ou résultats.

## ÉPILOGUE

La semaine dernière, j'ai revu mon petit-fils et sa blonde venus se baigner à la piscine familiale. Je me suis senti obligé de raconter mes déboires scolaires à la blonde.

Elle a souri mais n'a pas commenté.



Elle m'a juste annoncé qu'elle venait de passer le TECFÉE pour une troisième fois et que, cette fois, elle l'avait réussi.

Comme vous pouvez l'imaginer, je l'ai chaleureusement félicitée.

**Bonne fin d'été**

**Plus ou moins déconfinés !**

**Jacques Mauffette, notaire honoraire retraité**

---

\*Pour ce faire, tapez « exercices préparatoires au TECFÉE » sur votre moteur de recherche ; Arrivés sur le site, imprimez les (10) pages du test et...Bonne chance !

**ANNEXE – EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE L'APNQ :**

**EXTRAIT** du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration de :

**« ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES NOTAIRES DU QUÉBEC**

tenue le 21 mai 2021 et à laquelle il y avait quorum

Relativement au soutien de l'APNQ au regroupement *Notaires Pré & Re/traités en action (NPRA)*

**Réso : CA20210521-15(d)**

Il est dûment proposé et résolu de soutenir les efforts du regroupement connu sous le nom des « *Notaires Pré & Re/traités en action (NPRA)* » afin d'obtenir une reconnaissance quant à leur expertise de notaires retraités du Québec et de leur permettre de maintenir une place au sein de la profession notariale. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ »**